



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

319 Rem. Ce peu de mots ne sont que pour, &c.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52553](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52553)

CCCXIX. REMARQUE.

Ce peu de mots ne sont que pour, &c.

Voicy un exemple d'une construction estrange, où le genitif regit le verbe. On dira que *ce peu*, est un terme collectif, qui par consequent a le sens du pluriel, & qu'ainsi il ne faut pas s'estonner s'il regit le pluriel; mais nous avons remarqué ailleurs, qu'encore que le nominatif singulier soit un mot collectif, neantmoins il ne regira pas le pluriel si le genitif n'est pluriel, comme *la plus part font*, *la plus-part des hommes font*, & *la plus-part du monde fait*, *une infinité de gens sont entrez*, & *une infinité de monde est entré*. D'ordinaire après *ce peu*, si le genitif est pluriel, il faut que le verbe soit pluriel aussi, mais si le genitif est singulier, il faut que le verbe soit singulier aussi comme *ce peu de sel suffira*. Quelquefois avec le genitif pluriel, on met le verbe au singulier, comme *ce peu d'exemples suffira*, mais cela se fait rarement, & il est bon de l'éviter.

OBSERVATION.

DAns la phrase que M. de Vaugelas rapporte, *ce peu* n'est point regardé comme un collectif qui demande un pluriel, puis qu'il faut dire *ce peu de sel suffira*, & qu'on ne scauroit parler autrement. Quand le genitif qui suit *ce peu* est pluriel, il faut mettre le verbe au pluriel: ce qui n'arrive pas neantmoins dans toutes les phrases où le genitif est pluriel. C'est fort bien parler que de dire, *un grand nombre d'ennemis parurent*; mais on peut dire dans ce mesme exemple, *un grand nombre d'ennemis parut*, & l'on ne peut dire, *le peu d'ennemis qu'il rencontra ne put luy tenir teste*. Il faut dire, *ne purent luy tenir teste*. Quant à cette phrase, *ce peu d'exemples suffira*, si elle peut estre soufferte, c'est parce que l'oreille ne distingue point si le mot *exemples* est au pluriel ou au singulier; mais elle sera blessée si on dit, *le peu de raisons qu'il vous apporte est une marque*, au lieu de dire, *sont une marque*.

CCCXX. REMARQUE.

Mon, ton, son.

Plusieurs ne peuvent comprendre comment ces pronoms possessifs, qui sont masculins, ne laissent pas de se joindre avec les noms feminins, qui commencent par une voyelle, car on dit *mon ame*, *mon*
envie,